

ProNaturA
France



pour la biodiversité domestique et sauvage

La lettre de ProNaturA



Novembre 2013

Diversité et biodiversité sont comme toujours les maîtres mots de chaque numéro.

De la diversité, il y en a dans la présentation des espèces et races menacées que nous vous présentons ici et que nous vous encourageons à sauvegarder : chèvres des fossés, pigeons de Majorque, chiens Barbet et moutons Roussin de la Hague.

Nous avons très peu d'adhérents qui nous envoient des articles et c'est dommage.

Dans ce numéro, une adhérente de longue date, Mme Elaine FICHTER a écrit un article sur la race de chiens qui lui tient à cœur : le Barbet.

Nous rappelons que nos colonnes sont ouvertes aux adhérents pour faire connaître leur(s) race(s) et que les écrits des auteurs n'engagent qu'eux mêmes.

Madame FICHTER soulève incidemment un problème pour lequel nous sommes régulièrement contactés : celui de l'évolution des standards ou celui de la recreation de races.

Il existe un certain nombre de cas, dans plusieurs espèces, où on a pensé qu'une race était éteinte et où elle a été recréée totalement ou partiellement. Puis, parfois, peu après, des personnes se sont manifestées en faisant valoir qu'elles possédaient encore cette race considérée comme disparue et recréée.

On retrouve le même dilemme quand les standards évoluent. Le standard peut évoluer sous la volonté d'un club de race qui le gère. Parfois l'évolution est vraiment considérable et on a du mal à reconnaître la race qui existait 20 ou 50 ans plus tôt. Il y a presque toujours quelques « rebelles » qui conservent des animaux de « type ancien standard ».

Du point de vue de la biodiversité et de la variabilité génétique, il n'est pas souhaitable que ces personnes soient exclues des circuits de sélection, voire des associations elles mêmes.

Quand on est responsable, on recherche le consensus. Dans ce cas, une solution aisée pourrait être mise en œuvre : reconnaître que les deux types ont le droit d'exister et reconnaître un « type ancien » et un « type moderne ». (Cela a existé pour la poule leghorn par exemple).

On pourrait même être plus précis et donner une année au type. Par exemple, le pigeon texan « 1950 »

n'a plus rien avoir avec le pigeon texan « 1990 ». Les deux ont le droit d'exister.

Il serait donc vraiment souhaitable que le Haut Conseil Scientifique pour la Protection de la Nature et des Animaux se penche sur la question et rédige une synthèse avec des solutions éclairantes et concrètes.

Protéger les animaux, c'est non seulement les protéger de la disparition, mais aussi leur assurer une bienveillance tant au niveau des soins que des conditions de vie. Vous en aurez un bel exemple avec un article consacré aux furets.

Quelques mois avant les élections, le Gouvernement en est à l'heure des choix :

Va-t-il se tromper et modifier le Code civil pour que des associations de protecteurs des animaux à buts véganiens, type Bardot (qui représentent la philosophie de moins de 1% des Français) puissent se porter parties civiles contre les éleveurs pour obtenir de l'argent et faire définir par la jurisprudence des Tribunaux ce qu'est le « bien-être animal ».

Il y a en France 8 millions de particuliers qui ont pour passion l'élevage de loisirs et de sauvegarde. Ces 8 millions de personnes ne veulent pas être victimes d'une guérilla judiciaire menées par des associations ultra-minoritaires qui utilisent le « bien être animal » comme une arme pour mettre fin à un maximum d'élevages d'un maximum d'espèces.

Pour les Véganiens et autres végétariens radicaux, l'animal domestique est un esclave qui doit être « libéré ».

Le Gouvernement va-t-il tomber dans le panneau sous la pression du microcosme médiatico- parisien ? Ou va-t-il être bien informé par les élus locaux et par vous ? Vous pouvez faire suivre à votre maire, à votre conseiller général, à votre député et votre sénateur les textes « des intellectuels contre le Peuple ? » ou encore « Le Maoût symbole du harcèlement de la majorité silencieuse », également en téléchargement sur notre site, en lui demandant de s'en inquiéter auprès du Gouvernement.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous venons d'apprendre que le bureau de la protection des animaux du Ministère de l'Agriculture (de part un article du projet de loi Avenir 24) étudie la possibilité

Quadrimestriel édité par **ProNatura France**, association loi 1901 déclarée auprès du tribunal de Illkirch-Graffenstaden

Correspondance : Jean-Emmanuel Eglin - 2, rue de l'Adour - 32160 - Plaisance

Courriel : pronatura@pronatura-france.fr - **Site internet** : <http://www.pronatura-france.fr>

Siège social : 16, route de Schirmeck - 67120 Duppigheim

Directeur de la publication : Jean Emmanuel Eglin - pronatura@pronatura-france.fr

Responsable de la rédaction - Webmaster : Jean-Jacques Lorrin - webmaster@pronatura-france.fr

Parution : Novembre 2013 - Imprimé par Kalikréa-Lyon - Dépôt légal à la parution

Photo de couverture : Chèvre des fossés—Coralie Danchin-Burge

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans autorisation de **ProNatura France**, sauf aux Associations affiliées avec mention de l'origine et de l'auteur. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs

d'autoriser par ordonnance (c'est à dire pas par une loi, ce qui est grave) les associations de protection animale à se porter partie civile contre les éleveurs pour « atteinte involontaire au bien être animal » avec possibilité de réclamer de l'argent (dommages et intérêts). Mais également tout aussi grave : la possibilité d'être agréées et de visiter les élevages pour constater des infractions aux règles de protection des animaux, comme les policiers.

Comme il y a en France 8 millions de particuliers éleveurs de loisirs qui sont opposés à cela, il est évident que si le Gouvernement les agresse et habilite les associations de protection des animaux à se porter parties civiles devant les Tribunaux, pour éliminer l'élevage de loisirs, il y aura un risque fort de cataclysme électoral en 2014, avec un vote pour les partis radicaux qui atteindra un niveau record.

Il appartient, s'ils le souhaitent, à tous les adhérents, à toutes les associations d'éleveurs locales, régionales et nationales et à tous les clubs de races ou espèces de bien informer les maires de leur localité, les

candidats aux élections, le Ministre de l'Agriculture et le Président de la République de cela.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur www.pronatura-france.fr

Beaucoup d'associations de protection des animaux sont contre l'Homme. Elles ont une philosophie anti-humaniste.

La fédération ProNaturA France est humaniste. La preuve : nous vous présentons dans ces colonnes, une association « Avenir en Héritage » qui agit concrètement en Afrique pour lutter contre la pauvreté. Elle associe pour cela les Hommes et les Animaux. C'est remarquable.

Vous allez recevoir cette lettre peu avant Noël, alors n'hésitez pas à faire un don grand ou petit.

Nous comptons également tous sur votre soutien en 2014.

Bonne et Heureuse Année 2014.

ProNaturA France

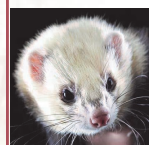
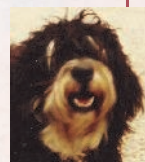
Sommaire

4 - Droits des animaux : des intellectuels contre le peuple ... ???



6 - Élevage ovin : Le Rousin de La-Hague (Maison de l'agriculture de St-Lô)

8 - Élevage canin - Feu le Barbet : une race en voie d'extinction ou pas ? (Elaine Fichter)



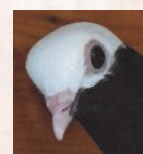
18 - Furets : Précautions sanitaires à prendre dans un refuge ou une famille d'accueil (Club Français des Amateurs de Furets)

22 - Élevage caprin - La chèvre des fossés (Coralie Danchin-Burge & Delphine Duclos)



24 - Le Maout : symbole du harcèlement de la majorité silencieuse

25 - Colombiculture - Le pigeon Tête de Moine (Jean-Emmanuel Eglin)



29 - Avenir en héritage : Association de solidarité internationale (Alice Leparc)

Droits des animaux : des intellectuels contre le Peuple ... ? ? ?

Voici un bon test avant les élections : le PS, qui dit être le parti de l'électorat populaire, va-t-il cette fois éviter les erreurs du passé, qui ont coûté si cher à Lionel Jospin, prisonnier, du microcosme médiatico-parisien ?

En effet, on nous informe que quelqu'un au Ministère de l'Agriculture a embauché une jeune stagiaire pour pondre un rapport pouvant éventuellement préparer le changement de statut juridique des animaux dans le Code civil.

Précisément, l'immense majorité des associations de possesseurs d'animaux (chiens, chats, oiseaux, poissons, animaux de ferme, etc.) sont contre et demandent à leurs adhérents d'informer leurs députés et sénateurs pour arrêter cette énorme bourde qui va encore faire des dizaines de milliers de chômeurs en plus.

Pourquoi ? Parce que grâce à ce subterfuge, des associations de « protecteurs des animaux » à buts végétariens seraient habilitées à agir en justice pour représenter les « droits des animaux » en prétendant que l'animal n'est pas placé dans des conditions compatibles avec son bien être et grâce à une guérilla judiciaire créatrice de jurisprudences, feraient tomber toutes les activités qui ne leur plaisent pas : courses de chevaux, lévriers, pigeons, lapins en clapiers, zoos, foie gras, animaux dans les cirques, élevages de loisir et de sauvegarde, chasse, etc. .

Exactement ce qu'ont refusé plus de 77% des Suisses...qui ont rejeté par référendum la création de l'avocat des animaux représentant les droits des animaux en Justice.

Les Véganiens, qui ont pour devise « Les animaux ne sont pas là pour nous servir d'aliments, de vêtements, de sujets d'expérience ou de divertissement », ont tout compris du lobbying et du monde de communication dans lequel nous vivons, où il faut, pour influencer les Hommes politiques, sans arrêt fournir aux journalistes des images et des

sujets chocs.

Ils pensent avoir déclenché l'arme fatale qui va occuper les médias un bon moment : 24 intellectuels ont signé un manifeste pour le changement juridique des animaux dans le Code civil.

Les protecteurs végétariens et végétariens parient ainsi sur le fait que les Pouvoirs Publics suivront une fois de plus aveuglément ce que le microcosme médiatico-parisien leur indique comme étant synonyme de bien et les presse de régler.

Seulement voilà, la mauvaise expérience de Lionel Jospin est passée par là.

Les Pouvoirs publics ne seront probablement pas prêts cette fois à perdre les votes de leur électorat populaire, notamment dans les 54 millions de Provinciaux, pour faire plaisir au microcosme parisien.

Grâce à internet, les renseignements intérieurs-DCRI peuvent facilement informer les Pouvoirs Publics du fait qu'il y a en France plus de 4000 associations locales, régionales, nationales et clubs de races de passionnés d'animaux, qui rassemblent plus de 8 millions de Français, lesquels sont victimes et donc opposés aux quelques 200 000 protecteurs des animaux à buts végétariens groupés dans des associations pro-actives.

Ces 4 000 associations et leurs millions de membres font vivre des centaines de milliers d'emplois dans la fabrication d'aliments pour animaux, de matériels d'élevage, mais aussi de nuits d'hôtel, de restaurants, etc. lors des centaines d'expositions concours d'animaux organisées partout en France.

La société actuelle ne peut plus accepter l'arrogance et le mépris de certains intellectuels qui se croient plus éclairés et habilités à montrer la voie aux autres, considérés comme des arriérés, des moins que rien, des provinciaux.

Au lieu de faire de l'idéologie pure, où étaient-ils

tous ces intellectuels quand les scientifiques de ProNaturA France avaient annoncé que le principe de précaution dans la Constitution conduirait inmanquablement à des massacres d'animaux et à la paralysie de toutes activités en France ?

On connaît la suite : plus de 40.000 animaux morts, non pas de la grippe aviaire, mais des mesures de précaution contre la grippe aviaire (confinement long d'animaux vivant habituellement en liberté), alors que les deux plus grandes spécialistes françaises de la question soulignaient que cela était parfaitement inutile, la grippe pouvant de toute façon muter à n'importe quel moment.

Où étaient-ils tous ces intellectuels quand des millions d'animaux ont été massacrés préventivement pour stopper la fièvre aphteuse parce que l'Union européenne avait interdit la vaccination ?

Où étaient-ils tous ces intellectuels entre 1999 et 2004, quand des centaines d'éleveurs de loisirs d'oiseaux ont été envoyés devant les Tribunaux comme de dangereux trafiquants, parce qu'une réglementation française soufflée par des protecteurs à buts véganiens (qui ont au passage rempli leurs caisses de dommages et intérêts) leur demandait d'effectuer trois ans de stages en zoos avant d'avoir le droit de passer un certificat de capacité leur permettant d'élever des oiseaux, ce qui revenait à interdire l'élevage d'oiseaux ?

Où sont-ils tous ces intellectuels quand la sauvegarde des races locales anciennes d'animaux de ferme ou espèces rares devient quasiment impossible parce que les transporteurs d'animaux refusent de transporter les animaux des particuliers en raison des nouvelles réglementations qu'ils jugent impossibles à respecter ?

On va nous dire : « vous êtes toujours contre ». C'est faux. Nous sommes pour un grand nombre de propositions qui amélioreraient concrètement la bientraitance des animaux et la sauvegarde des espèces et races locales rares ou menacées.

Nous avons déjà détaillé toutes ces propositions à de multiples occasions, notamment lors du Grenelle de l'Environnement et du Varenne des Animaux. Mais, elles n'intéressent pas la majorité des journalistes car elles ne sont ni courtes ni choc.

Nous sommes pour une protection humaniste de la nature et des animaux qui au lieu de toujours culpabiliser l'Homme, associeraient le maximum de particuliers, éleveurs de loisirs à des programmes de sauvegarde d'espèces rares, conduits par des scientifiques en coordination avec les parcs zoologiques.

Nous sommes pour que les firmes pharmaceutiques soient obligées de produire des vaccins pour les volailles en 10 ou 50 doses afin que les particuliers puissent enfin protéger leurs volailles de races locales ou anciennes rares des maladies qui les menacent, alors que les vaccins n'existent malheureusement actuellement qu'en 1 000 ou 10 000 doses les réservant aux élevages industriels. Etc., etc.

Tout cela est du concret et pas de l'idéologie. L'idéologie est l'arme qui a fait le plus de morts depuis des siècles.

Il serait temps de passer au pragmatisme et au concret.

C'est parce que nous sommes spécialistes de la question de longue date et savons que la demande de modification du statut juridique des animaux dans le Code civil émane en principal d'associations de protecteurs des animaux à buts véganiens, qui depuis des années nous agressent en essayant de faire passer des réglementations ubuesques destinées à faire disparaître nos activités avec les animaux, d'élevages de loisirs ou professionnels, que nous tous possesseurs d'animaux, par nos associations et fédérations demandons à tous les élus représentants du Peuple, de ne pas modifier le statut juridique des animaux dans le Code civil.

Fédération ProNaturA France
www.pronatura-France.fr

Le Roussin de La-Hague

On se demande vraiment pour quoi cette race n'a pas encore fait plus d'admirateurs. Sans doute ses éleveurs ont pendant longtemps suivi le vieil adage selon lequel, pour vivre heureux, il vaut mieux vivre caché. Cette époque est révolue.

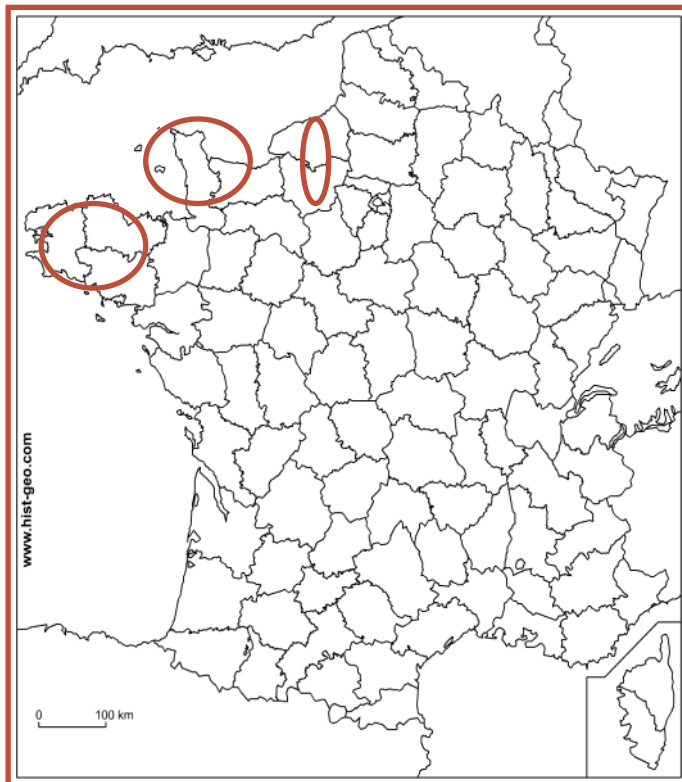


Le Roussin, originaire de la Hague, n'a été reconnu comme race par le Ministère de l'Agriculture qu'en 1982 (avec un bon siècle de retard). Ce n'est pas pour autant une race jeune. Comme toutes les races de l'Ouest de la France, elle découle d'une population traditionnelle locale, qui a été croisée avec des races anglaises dans le courant du XIX^{ème} siècle, probablement du groupe des « Longwool ».

Comme son nom l'indique, elle a le poil de la tête et des pattes marron/roux. De format moyen, le Roussin est une race d'herbage bien adaptée au climat océanique, à la pluie et au vent. Rustique, elle tire bien parti des zones pauvres, mais donne toute la mesure de son potentiel reproductif exceptionnel sur les riches pâturages du Nord Cotentin.

Elle répond en tous points aux exigences de l'élevage moderne : productivité et autonomie. C'est une brebis très facile à mener, calme, demandant peu de soins et une alimentation modérée. Sa valeur laitière lui permet

d'alimenter sans difficulté ses nombreux agneaux. Très maternelle, elle les élève et les défend, limitant au minimum les interventions de l'éleveur. Les mise-bas sont toujours faciles. Les agneaux produits donnent des carcasses de 17-18 kg qui font l'objet d'une demande forte dans le Cotentin, malgré les importations d'agneau anglais à des prix bas. Elevés pour la plupart à l'herbe, ils présentent une capacité de croissance comparable à celles des meilleures grandes races. Ils donnent un gras blanc et ferme apprécié des connaisseurs locaux. Croisée avec des béliers de races bouchère, la roussine produit des agneaux correspondant parfaitement aux critères du marché national en termes de poids, de conformation et d'état.



En 2003, un centre d'élevage a été mis en place de manière à gérer conjointement la sélection pour la résistance à la tremblante et la variabilité génétique de la race. Ce double objectif est désormais atteint, et le défi qu'il représentait a considérablement contribué à mobiliser les éleveurs dans une démarche collective à la fois enthousiaste et rigoureuse. Il reste à faire de ce centre d'élevage un outil de sélection efficace sur les critères zootechniques. Les grandes lignes des objectifs de sélection font actuellement l'objet d'un débat





actuellement l'objet d'un débat serein au sein de l'OSCAR. En 2003, un centre d'élevage a été mis en place de manière à gérer conjointement la sélection pour la résistance à la tremblante et la variabilité génétique de la race. Ce double objectif est désormais atteint, et le défi qu'il représentait a considérablement contribué à mobiliser les éleveurs dans une démarche collective à la fois enthousiaste et rigoureuse. Il reste à faire de ce centre d'élevage un outil de sélection efficace sur les critères

zootechniques. C'est un vrai schéma de sélection qui a été mis en place par les éleveurs, et à travers lui l'émergence d'une race d'herbage à part entière, dégagée des complexes des races « menacées », pudiquement rebaptisées races « à faible effectif ». Aujourd'hui grâce à ce centre d'élevage, les éleveurs travaillent sur un programme de lutte contre le parasitisme en lien avec l'INRA.

Quelques chiffres (Données issues du Bilan du Contrôle de Performance Ovins Allaitants, Campagne 2011)

Prolificité : 1,70

GMQ 30-70 (mâles simples) = 353 g/j

	PAT 30J	
	simples	doubles
mâles	15.4 kg	13 kg
femelles	14.5 kg	12.3 kg



Feu le Barbet :

une race en voie d'extinction ...
ou pas ?

« Race griffonne d'arrêt méconnue en France » (Pascal Baux, 1986)

Un standard rédigé il y a plus de 100 ans ou une race disparue depuis 100 ans ?

Une race qui s'est éteinte en 1940 d'un coup de linceul et a été ré-incarnée dans les années 1980 ?

Mots clefs :

souches, Vieux Barbet, Griffon, chien de chasse, chien d'arrêt, eau, marais, canard, chien à gros poil, rustique, frisé, Caniche, Barbet Moderne, retrempe, race à faible effectif, confusion, extinction, histoire, symposium, France, SCC.

Définitions :

« Chien barbet » (fig.1/2) : un nom générique donné à tous les chiens, peu importe la taille avec un poil long, qui portaient une barbe, et du poil sur le museau (contrairement aux épagneuls). Ce poil est long, frisé ou ondulé et rude (rough coated -waterdog, en anglais) pour un chien de taille moyenne, dont la taille n'excède pas 55 cms. Les caniches, chiens lion, bichons, griffons à poil laineux, briards font partie de cet ensemble. Les Barbets adorent l'eau et ont un sous poil laineux qui les isole de l'humidité et du froid. L'apport de Barbet dans bien des races canines aurait été pour son sous-poil qui les protège des intempéries.



MALTESE DOG



MALTESE DOG - (can. & for. barbe)



POODLE

Fig1

Larousse, 1972 : barbet, -ette adjectif et nom (de barbe). Griffon à poil long et frisé, d'un blanc sale.

Race éteinte ou pas ?

Peu de naissances depuis 1980, lorsqu'un club a été créé. Peu de naissances avant 1970. Notre Barbet national était caché dans le sud de la France et jalousement gardé pour la chasse dans les marais de la Camargue par une famille qui détenait ce qui nous restait de la souche ancienne. Et pourtant, selon les « anciens » on en voyait partout dans les campagnes et même au Halles de Paris, après la 2^e guerre mondiale.

Fig.2



guerre mondiale. Un chien du peuple...un chien rustique.

En 1967, le Pr. Luquet faisait référence aux races nationales dans un article dans la revue de la SCC. Leur décrépitude et leur disparition et les constatations d'observateurs les plus impartiaux :

« *Peut-on dire, mis à part les Epagneuls Bretons, et les Caniches, le nombre de races françaises qui ont véritablement progressé et qui ont la faveur du public ? L'épagneul de Pont Audemer? L'épagneul Picard ? Le Griffon Boulet ? Le « glas » a sonné pour le Braque Dupuy et avec beaucoup de difficultés on essaie de faire vivre le Barbet. En parlant du Barbet, en 1982, le Pr. Luquet disait aussi : « Un de ses meilleurs défenseurs vient de se rendre compte des bâtons que l'on mettait dans les roues de son entreprise, entreprise pourtant désintéressée, par suite de l'application de règlements d'origine germanique dénués de bon sens et ne correspondant guère à l'esprit français. Il y a là une certaine incompréhension qui nuit à ceux qui cherchent à défendre le riche patrimoine que constituent nos races canines autochtones. »*

Alors, pour le barbet : tout dépend de vos références, vos connaissances et de l'histoire. Barbet générique ou race Barbet avec un standard ? Ahhhhhhhh, l'histoire?! Ca ne sert à rien, on dit ! C'est

que de la poussière...Il faut regarder devant et pas derrière. Sauf que les vrais historiens disent que le passé forge le futur.

Une race qui tombe entre des mains inexpertes ou paresseuses et la race s'en va.

Où? Pour ce qui concerne le Barbet ? A l'étranger, pardi. Une race nationale française reprise à l'étranger et gérée de l'étranger ! Qu'on explique cette fameuse histoire, dont la France détient le standard.

A-t-on le droit d'hurler à la mort.....ou pas ? Certains juges SCC ont tenté de tirer la sonnette d'alarme. En vain, alors que ce sont les juges qui, avec les clubs décident de l'avenir d'une race et sont responsables de notre apprentissage d'une race canine. Cet apprentissage se fait lors des classements en expositions canines, sans toujours la pédagogie qui devrait ou pourrait être appliquée. Après tout, ils sont les juges et savent tout, ou pas ?!

En France, nous avons récupéré le Caniche (standard rédigé en Allemagne vers la fin du 19^e siècle, et non en France) de l'Allemagne et l'histoire du



Fig. 3/4

Caniche et du Barbet se confondent pendant 200 ans : Wassehund, rough-coated water dog(chien à poil rude), Pudel = poodle=>chien cane=> caniche, tous des chiens à barbe = barbet. Nous partageons les gravures, tableaux. Tantôt un caniche, tantôt un barbet. Ce n'est que vers 1860 qu'une différenciation se fait (fig.3/4) . A l'exposition du jardin zoologique d'acclimatation, en 1863 : un Griffon avec une barbe qui ressemble curieusement aux Griffons-Barbets de l'affixe de Floirac des années 1930 et aussi ceux du Docteur Vincenti, affixe du Mas de la Chapelle et ceux que nous essayons de perpétuer au 21^e siècle avec beaucoup de mal et de bâtons dans les roues, comme par le passé.





L'épagneul d'eau.

...En passant : les Epagneuls, tels l'Épagneul d'Eau Irlandais (Irish Water Spaniel) et l'Épagneul d'Eau Anglais (fig.5) race éteinte, les Epagneuls Français et Anglais n'ont pas de barbe, mais vont aussi à l'eau ! Cela étant une autre histoire, ils font partie des chiens à poil long, c'est-à-dire sans poil sur le museau.

Tous connaissent l'expression française : *crotté comme un Barbet.... Et suivre quelqu'un comme un Barbet*. Hélas, ça s'arrête là pour cette belle race dont la souche ancienne est gravement menacée d'extinction dans son pays d'origine au 21^e siècle. Comme c'est arrivé déjà avec des poules, des lapins, des ânes et autres espèces de ferme : cochons, vaches ou des espèces sauvages. Peu importe. On en parle, on en parle, blablabla et un jour. Mince ! C'est fini. Mais oui, nous vous l'avions dit, mais c'est tellement plus intéressant de parler de gens, de politique, d'élections. Un chien, il y en a plein, alors pourquoi tout ce tapage pour une race à si faible effectif ? Effectif-ement, on se le demande....pour vouloir tout simplement préserver un fleuron

de notre patrimoine canin français. Il a contribué à beaucoup d'autres races canines, mais encore ?

Oui, mais le Barbet, ben c'est le Barbet et pas le Caniche car plus personne n'a besoin de le défendre, lui. Il a envahi le monde. Le Barbet n'envahira jamais le monde...lui.

Caractère et environnement :

C'est un chien rustique, et unique qui sait tour à tour être frénétiquement joyeux surtout quand il est au bord d'un étang et être grand amateur de siestes confortables. C'est une grosse boule de poils sympathique et un chien généreux. Un Barbet peut être de tous les voyages, de toutes les balades, de tous les pays, du moment qu'il est avec ses maîtres, il est bien partout.

Côté pratique :

Étant un rustique dans l'âme, il ne prétend certes pas à l'élégance.

L'intérieur de ses oreilles doit être épilé régulièrement.

Son poil long pousse en permanence. Il est défini en tant que chien à poil long, c'est-à-dire à partir de 7 cm. On peut le tondre à l'approche de l'été. Il ne perd pas ses poils, et nécessite un entretien régulier, sinon gare aux nœuds.

On dit qu'il convient aux personnes qui souffrent d'allergies.

Utilisations :

Il fut autrefois « bon à tout », il est devenu peu à peu, du point de vue utilitaire, très spécialisé : chien de marais. Aujourd'hui, très peu de sujets maintiennent cette tradition alors qu'en 1986, il est passé du 7^e groupe des Griffons de chasse au 8^e groupe. Heureusement, qu'il sait trouver sa place au sein de la famille en tant que compagnon et son intelligence fait qu'il se plie à de nombreuses disciplines tels que l'agility, la chasse aux truffes, le canicross. Certains essaient cependant de maintenir son instinct de rapport naturel, car tous les Barbets ne sont pas fan d'eau ni de rapport.

Repères chronologiques :

Dès le 16^e siècle, il est question de ce chien dans « Maison Rustique ». En 1573, Fouilloux cite le Barbet dans son traité sur la chasse. En 1768 encore, le Barbet est décrit : Les Barbets sont chiens à gros poil frisé, qui vont à l'eau et qu'on dresse à la chasse au canard. On tond les Barbets et de son poil on fait des chapeaux.

Corisande, une des maîtresses d'Henri IV, se rendait à la messe en compagnie d'un fou, d'un singe et d'un Barbet (probablement un petit caniche-barbet).

Buffon fait état d'un grand barbet et d'un petit barbet dans son Histoire Naturelle, circa 1760. (fig.6)

Jusqu'à Louis XV, le Barbet (petit barbet ou caniche/chien cane, pudel) était présent au

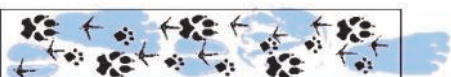




Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9

chenil royal, et il existe plusieurs tableaux le représentant à la chasse au canard ou au cygne. Il rapportait le gibier d'eau comme peint dans les tableaux de Jean Baptiste Oudry (18^e siècle) (fig.7)

Le Barbet était très apprécié par nos ancêtres pour la chasse à la sauvagine, sa spécialité étant

LES BARBETS

Ils sont extrêmement rares en France; c'est à peine si l'on en voit paraître un tous les deux ou trois ans dans les expositions ou sur le terrain; en Belgique, où l'on pratique beaucoup la chasse au gibier d'eau, on en rencontre de beaux spécimens.

Le Vieux Barbet (fig. 118). — C'est le vrai chien de chasse

Fig. 10

LES GRIFFONS D'ARRÊT

199

à l'eau, une chasse très agréable pour qui sait la pratiquer; rien ne vaut le barbet, le *Canis aquaticus* de Linné.

Le marais est son élément, il s'y plaît et y fait merveille; il ressemble vaguement au griffon, avec lequel il a souvent été confondu; son poil est laineux, frisé en boucles; comme couleur, il y en a des noirs ou blancs ou pie, avec ces deux couleurs, ou marron



Fig. 118. — Vieux Barbet.

ou café au lait. Même par les plus grands froids, il va à l'eau avec plaisir; c'est le plus précieux auxiliaire pour la chasse à la sauvagine.

d'aller à l'eau par tous les temps et par plaisir, comme de nos jours.

Son déclin se précipite au XIX^e siècle avec la sélection faite sur le Barbet pour en faire un chien de compagnie qui s'appellera le Caniche et l'apparition de races anglaises avec un poil qui ne demande aucun entretien par rapport à celui du Griffon Barbet n'a pas facilité les choses.

Le Caniche, un chien fin, élégant, sautillant et une race très populaire dans le monde entier alors que le Barbet est resté un chien rustique, lourd, lent, un chien de ferme, chasseur de gibier, gardien de troupeau. Il va se mélanger avec des chiens de berger et les bergers à poil long de type briard vont apparaître au 19^e

siècle. Les paysans chasseurs vont également croiser le barbet avec des chiens d'arrêt, et le type griffon-barbet (braque x chien de berger) va apparaître dans la première moitié du 19^e siècle. (fig.8)

Malher fera un très beau dessin d'un couple de Griffon Barbets pour la Manufacture de Saint-Etienne. (fig.9) P. Mégnin parle du « Vieux Barbet », comme d'autres auteurs pour d'autres

races canines. (fig.10)

C'est pour ce chien qu'un standard a été rédigé. Afin qu'il perdure. Le chien berger de la Crau lui, aussi à très faible effectif, dans la plaine de la Crau, à côté de la Camargue a été utilisé pour une retrempe avec un Barbet. Après plus de 150 ans d'existence aussi, il est aussi menacé, son standard a enfin été rédigé...mais ce n'est pas gagné pour lui, non plus. La raréfaction des terrains de chasse favoris (les marais) a conduit à son abandon au profit des griffons à poil dur, braques et autres setters ou épagneuls (moins d'entretien).

Tout au long de son histoire, les auteurs cynophiles ne se sont jamais lassés de saluer son excellent caractère, sa grande





Fig.11



Fig. 12

aptitude et sa bonne volonté à apprendre facilement ce qu'on lui enseigne.

Lorsque je me suis intéressée au Barbet, j'ai commencé par faire des recherches sur la race, les lignées, les éleveurs. Je me suis vite rendue compte qu'il y avait peu d'information à son sujet. J'ai retracé des lignées anciennes à Mr Le Houelleur (Fig.11) et au Docteur Vincenti dans les années 30, dans le sud

EXPOSITIONS CANINES DE 1886

PARIS. — 27 mai au 6 juin.
BRUXELLES. — 21 au 24 mai 1886.
ROBEN. — 20 au 30 février.
VIENNE (AUTRICHE). — 3 au 5-9 ou 11 avril.
LEIPZIG. — Mai.
COLOGNE. — Field-Trials, 12-13 avril.
AGEN. — Avec le concours régional.

À la suite du voyage fait en Allemagne, par M. Boulet, d'Elbeuf, allant visiter le cheuill de M. Korthals, ces messieurs se sont entendus pour présenter aux amateurs de griffons les points qu'ils regardent comme les plus exacts, et les soumettre au jugement de tous les éleveurs.

Nous donnons aujourd'hui, en même temps que le portrait de Marco, les points donnés par M. Boulet pour les :

Griffons d'arrêt à poil long (1).	Points.
<i>Tête.</i> — Aspect bnissonneux, museau garni de fortes moustaches	20
<i>Œil.</i> — Intelligent, prunelle jaune, surmontée d'épais sourcils laissant l'œil à découvert ou le voilant légèrement . . .	10
<i>Oreilles.</i> — Pendantes, attachées assez bas, légèrement roulées, garnies de poils	5
<i>Rein.</i> — Fort, un peu arrondi, harpé	5
<i>Poitrine.</i> — Large et profonde	10
<i>Pattes de devant.</i> — Fortes, musculeuses, garnies de poil assez long jusqu'en bas	5
<i>Pattes de derrière.</i> — La cuisse très descendue, avec les jarrets un peu en dedans	5
<i>Pieds.</i> — Un peu allongés, à manchettes	5
<i>Queue.</i> — Droite, grosse à la naissance, fine à l'extrémité, garnie de poils	5
<i>Poil.</i> — Demi-soyeux, sans brillant, lisse ou ondulé, jamais frisé	15
<i>Couleur.</i> — Marron et blanc ou marron	10
<i>Taille.</i> — 55 à 60 centimètres pour les mâles, et 50 à 55 centimètres pour les femelles	5

Barbets d'arrêt.

	Points.
<i>Tête.</i> — Large, front développé, museau un peu court, garni de longues moustaches pendantes	15
<i>Œil.</i> — Rond, vif, intelligent, complètement recouvert par d'épais et longs sourcils retombant jusqu'au chanfrein . . .	10
<i>Oreilles.</i> — Plates, garnies de long poil	5
<i>Cou.</i> — Gros et court	5
<i>Rein.</i> — Court, fort et vigoureux	10
<i>Poitrine.</i> — Large, sans beaucoup de profondeur	10
<i>Pattes.</i> — Fortes et grasses, garnies de long poil du haut en bas	5
<i>Pieds.</i> — Ronds, recouverts de poil	5
<i>Queue.</i> — Relevée vers l'extrémité	10
<i>Couleur.</i> — Gris, noir, café au lait, blanc sale, etc.	5
<i>Taille.</i> — 45 à 55 centimètres	5
<i>Poil.</i> — Laineux et frisé	15
<i>Soit</i>	100

Se plaît beaucoup à l'eau et est surtout employé pour la chasse au marais.

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE A PARIS

PALAIS DE L'INDUSTRIE.

La division du concours est une innovation très heureuse et l'extension que le concours a pris cette année justifie complètement les nouvelles dispositions. Le concours des animaux reproducteurs est très remarquable : on a créé une catégorie toute spéciale pour les vaches laitières en lait et 175 vaches y ont pris part au palais de l'Industrie. Les uns et les autres ont été la place aux animaux gras, pour l'exposition desquels la nef est aménagée. Il est à croire seulement que le nombre des sorties sera plus grand que celui des entrées, car plusieurs vaches ont pris naissance dans le palais de l'Industrie, pendant l'exposition des vaches laitières.

M. Develle, ministre de l'Agriculture, a visité dans la matinée le concours, pendant que les différents jurys effectuaient leurs opérations. Tous les animaux exposés ont eu un grand succès et principalement les bœufs. Parmi les vaches laitières, il figure un certain nombre de petites vaches vigoureuses de la race bretonne. Pendant l'examen du jury, elles étaient tenues en main par leurs propriétaires, des paysans et des paysannes, revêtus des costumes les plus pittoresques de la Bretagne.

Fig.13

de la France.(Fig. 12)

Une lignée du Barbet ressemble beaucoup au chien de Crau car il y a eu un apport de sang de chien berger de la Crau. Quel honneur ! 2 vieilles races rares françaises. Cela ne fait tout de même rien avancer pour son sauvetage.

Le Vieux Barbet ne ressemble pas à un Caniche, ni à un Chien d'eau espagnol, ni à un Chien d'eau portugais et a sa place au sein des races françaises...

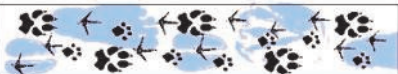
Le Barbet est un chien d'arrêt de la famille des Griffons. Il figure parmi les pères fondateurs du Griffon Korthals. Le Griffon Boulet, une race qui serait éteinte de nos jours, avait du sang de Barbet. Le Briard et

le Beauceron aussi.

Le Griffon Barbet est décrit dans de nombreuses publications au cours du 20^e siècle par des auteurs tels que Megnin, Castaing, Méry.

Son standard rédigé en 1886 en tant que Barbet d'arrêt de la grande famille des griffons donne les grandes lignes de sa morphologie, ses aptitudes et son caractère. De Coninck l'appelât Barbet d'arrêt, chien de chasse et établira un standard en même temps que pour les autres races de chien d'arrêt (Fig.13).

On appellera ce Griffon-Barbet tout simplement Barbet ce qui entraînera une confusion chez certaines personnes et des informations tronquées diffusées depuis de nombreuses années n'aident pas à éclaircir la situation sur ses origines qui ne remontent pas au barbet de Buffon d'il y a presque 300 ans. Comme pour beaucoup de



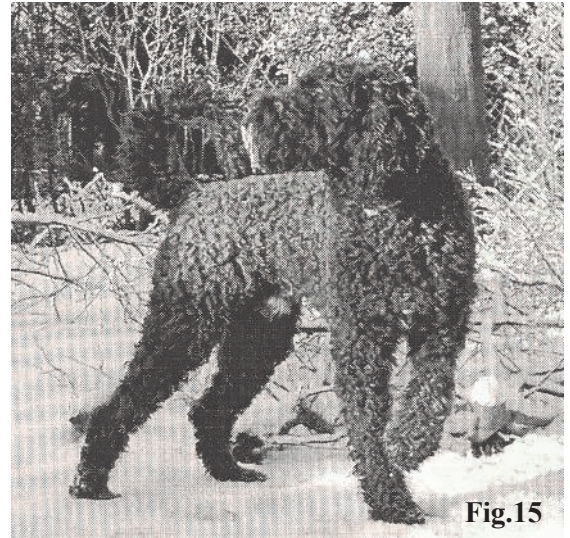
Comme pour beaucoup de races canines, la deuxième guerre mondiale a failli sonner le glas du Barbet d'arrêt rustique si ce n'était pour la collaboration de 2 éleveurs, un à Floirac et l'autre à Tarascon qui ont travaillé ensemble pour perpétuer la race. Par la suite, une famille de chasseurs, dénommée Ayme, à Graveson, proche de la Camargue, a pris le relais et a jalousement gardé la souche de chasse qui existait encore (Fig.12). En 1970, Mme Pêtre fille de l'éleveur de Tarascon, le docteur Vincenti, a repris l'élevage avec la souche de son père.

Cette souche du « Vieux Barbet » est celle gravement menacée d'extinction. Un chien de taille moyenne avec un poil soyeux long frisé, laineux qui ressemble un peu au poil de l'Irish Water Spaniel. Le Vieux Barbet a été interdit de reproduction dans certain pays et il est difficile de faire confirmer ses descendants (Fig.14). Pourquoi? Un club de race ne se doit-il pas de favoriser une race dont elle est sensée s'occuper ? De plus, une race menacée d'extinction !

Il existe une **deuxième souche**, le **Barbet Moderne** d'origine « Parisienne ». En effet, au début des années 1980, un Jean Claude Hermans, cynophile et juge de race SCC décida de re-crée le grand Barbet de Buffon. Il a fait le tour

des SPA de la région parisienne et le fruit de ses recherches ? Un chien typé Griffon et une femelle genre caniche (chien cane), tous deux sans origines, qui auront une descendance qui sera ensuite recroisée avec des caniches et des caniches. Des bâtards confirmés à Titre Initial. Le président du club à l'époque a refusé de prendre en compte la souche ancienne des chiens de Mme Pêtre, LOF et inscrits à la SCC depuis le début des années 1970. Il les a méthodiquement écartés, ainsi que leurs éleveurs, de sa sélection en favorisant les métis typés caniches. La principale couleur étant le noir. L'objectif était de refabriquer le Barbet générique de Buffon dans les années 1980. Il s'agissait de recroiser des caniches et de faire le travail en arrière jusqu'au barbet de 1760.

Si on a du mal à prouver que la vieille souche aurait pour origine un croisement de Braque d'Auvergne avec un Bouvier de Flandres, alors imaginez... ! Le résultat a été des chiens de plus en plus grands, très frisés

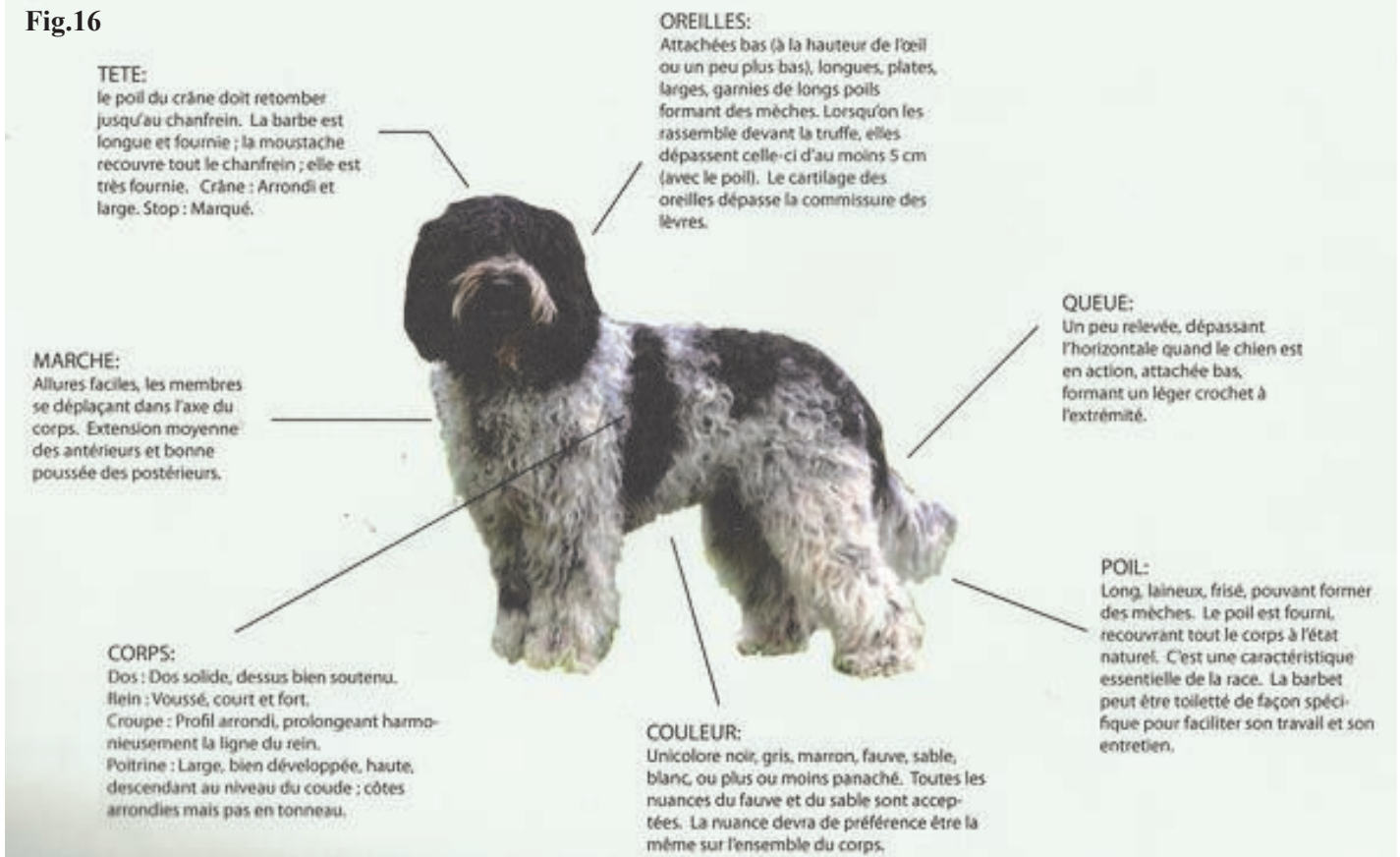


et qui ne correspondaient plus au standard qui de ce fait, a été modifié plusieurs fois pour mieux « coller » à la production. (Fig.15)

Le standard défini le modèle de la race les éleveurs doivent le suivre à la lettre (Fig 16 page suivante). L'on constate un grand décalage entre ce standard et de nombreux chiens typés caniche, comme on pouvait s'y attendre la retrempe non maîtrisée avec le caniche fût une catastrophe pour la race. Ne voit-on pas maintenant de plus en plus de Barbets à l'ossature fine aux côtes non développées aux chanfreins longs et fins, un poil très crépu sec et fin et un chien de plus en



Fig.16



plus grand ... cette décision a sonné la fin du Barbet ou Vieux Barbet, qui plus est, d'un coup la taille ayant augmenté, on a perdu les quelques qualités de chasse existantes (quête inexistante, manque de nez ...certains chiens ne savent ni nager, ni rapporter).

Le **Barbet Moderne** a donc pour origine une portée de 1983 entre 2 chiens sans origines, dénichés dans des SPA autour de Paris. J-C Hermans a organisé plusieurs croisements avec des caniches contre l'avis de la présidente du club du Caniche de l'époque Mme Brestecher, et ensuite un croisement avec un Chien d'eau Portugais, en Bretagne. Cette race moderne a donc aujourd'hui 30 ans. Elle n'est nullement menacée d'extinction.

Le standard ayant été ensuite modifié plusieurs fois pour éliminer les sujets typés griffon qui provenaient de la souche de Mme Pêtre et coller au plus près au nouveau Barbet. Il en a été de même avec le travail de collaboration entre un éleveur allemand, M Georgii et Mme Pêtre. Il a apporté du sang neuf, en 15 ans avec 1 retrempe avec un Chien d'Eau Espagnol, 1 retrempe avec un Chien d'Eau Portugais et 1 retrempe avec un Irish Water Spaniel destinée elle à apporter du sang neuf à l'Irish et non pas au Barbet. La retrempe est reconnue aux Pays Bas et non en France. Lorsqu'on croise 2 races on sait très bien qu'une partie de la portée métis ressemblera au mâle et une à la femelle (E Gayot, LE CHIEN 1865). Si les métis ne sont pas correctement sélectionnés, c'est la

catastrophe.

La sélection de la vieille souche se faisant sur le type griffon et celle du moderne sur le type caniche...et au bout de 3 générations, on revient au type d'origine.

Pour le Vieux Barbet, le type griffon-barbet et pour le Moderne : le Caniche.

Il en a été de même jusqu'en 2013. Le club semble vouloir agir pour la race.

La souche du Vieux Barbet fait partie des races à faible effectif et se trouve menacée d'extinction dans son pays d'origine.

La situation est aujourd'hui catastrophique : 18 naissances en 2012, 25 en 2013.

2000 : 7 !

1981 : 23

1982 : 24

1983 : 80

1984 : 56

1985 : 47

Une race est menacée d'extinction car méconnue dans son pays d'origine, comment faire pour tenter de la sauver ???

Difficile de concurrencer le Caniche, aussi français.

Difficile de travailler avec un club qui ne connaît pas la race qu'elle gère, entre autres races, qui ne sont pas en voie de disparition.

Le Barbet souffre donc de la non-gestion de la race dans son pays d'origine et les quelques éleveurs amateurs se sont découragés. Aucun plan d'élevage, aucune aide pour les supporters de la souche ancienne et un refus de

communication, ainsi que la non-reconnaissance des retrempes ajoutent à la confusion. Ces informations se trouvent sur une database non officielle suisse, bien organisé qui fait état des retrempes (en affichant les pedigrees sans faire les liens), et un autre site, suisse encore, fait état d'étalons sélectionnés sur leur taille et la qualité de leur poil, ne prend pas en compte la souche ancienne.

A savoir que dans presque toutes les races, il existe des pedigrees fait « maison » et dans une race si petite, le contraire serait impossible car la race aurait déjà dégénéré. Encore une fois, des informations largement frelatées circulent!

Des « amateurs » arrivistes et affairistes, pas soucieux de la préservation de la race, désirent tout vendre au plus haut prix, éliminer les autres chiens que les leurs et leurs amateurs dans la foulée.

En 2012, la Société Centrale Canine et ses éminences grises ont gentiment accepté de participer à un Symposium international mis en place par le club et sur lequel a travaillé avec acharnement pendant plusieurs mois quelques membres du comité du club, afin de faire le point sur la « race » et de la faire évoluer. Les barbetiers du monde ont répondu « présents » à l'appel. Certains sont venus du Canada, de la Suède, de Pologne... imaginez !



Hélas, quelle déception...La SCC, pleine de bonne volonté envers la race n'est pas en mesure de traiter des problèmes de conflits personnels qui pourrissent la vie du Barbet depuis plus de 30 ans. Il n'y a eu aucun échange et le feu a été mis aux poudres. Depuis cette date, aucun compte rendu n'a été fait.

La diversité génétique ? Une retrempe de temps en temps



avec une souche ancienne sur laquelle on sélectionne uniquement sur ...le poil frisé. Les mâles utilisés à répétition ne sont que ceux avec le poil ... frisé, crépu et à la taille au garrot aussi grand que possible (60+cms, 30kgs). Tous les mâles de souche ancienne (autour de 54/55 cm au garrot, 22/24 kg) sont écartés, encore en 2013. On ne parle que de pourcentage de consanguinité et non des autres aspects de la race ni de son utilisation.

Il est à noter que l'on rencontre encore des Barbets " non génétiquement modifiés" comme si la nature réelle de la race ne



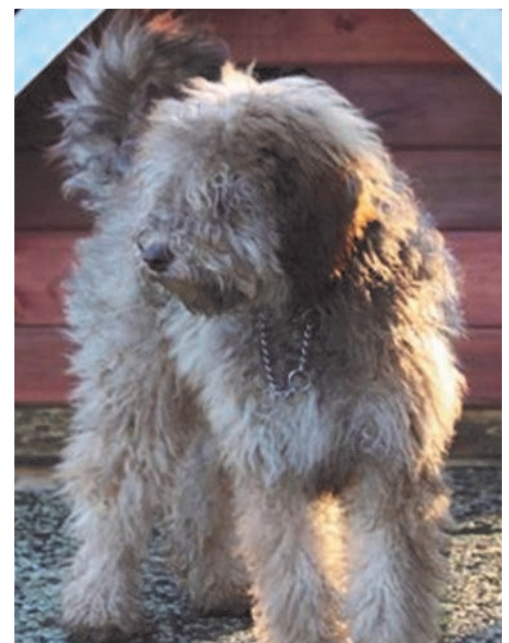
veut pas s'éteindre preuve visible et intangible que le type originel de la race est bien toujours présent et a su perdurer malgré toutes les erreurs du passé. La nature demeure la plus forte. Les couleurs du Vieux Barbet reviennent petit à petit, mais clouées au pilori car elles sont les couleurs des chiens dits de « chasse ». Les couleurs diverses et naturelles du Barbet ont toujours fait la différence car elles ne sont pas toutes des couleurs de chiens du 8^e groupe, mais du 7^e.

Pendant encore combien de temps pourra-t-elle subsister et se battre ? ? La variété du Barbet moderne prend le pas sur la vieille souche du Barbet, mise au placard (avec ses amateurs).

Il est dommage qu'en comparant le type évolué à celui du départ,

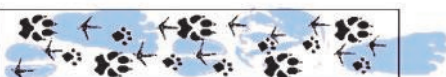
on ait presque une " race nouvelle » à défaut de reconnaître une variété moderne. Les utilisateurs, gens effacés, subiront la loi du plus fort. Ils assisteront impuissants à l'assassinat d'une race qui leur donnait satisfaction. Alors, que faire? Attendre la fin ou se battre ?

Le Barbet : menacé d'extinction? Le substantif, non. Le Barbet moderne, non. Le Vieux Barbet, oui. La solution la plus simple ? 2 variétés...car elles existent; il faudrait « juste » l'officialiser et le reconnaître. Si nous parvenons au 21^e siècle, à reproduire le Barbet des années 1860, et fixer la vieille race, ce serait un grand succès •



Elaine FICHTER, © 2013 reproduction interdite (17/04/13)

Barbets en Bresse, France.



Un des buts primordiaux d'un club est d'assurer le progrès des qualités des races, ou au moins leur maintien si, par hasard, la perfection est atteinte déjà, la concurrence étant le meilleur stimulant. Sans doute, au sein d'un club, la concurrence existe entre les éleveurs, chacun de ces derniers nourrissant l'ambition de produire mieux que les autres.

Mais l'éleveur subit la tendance du club, et celui-ci par son action et ses directives, peut faire évoluer la race dans un sens ou dans l'autre, bon ou mauvais, ou jugé tel.

Il peut aussi la confiner dans une stagnation préjudiciable à tout progrès.

La personnalité d'un dirigeant de club peut amener d'excellents éleveurs à se retirer du club, de même des querelles, peut être mesquines, mais hélas, fréquentes.

Un secrétaire de club qui reçoit de nombreuses demandes de chiots..vente de chiots. .tandis que d'autres éleveurs, produisant mieux, ne trouvant pas le placement de leurs chiots, sont amenés à laisser d'excellentes lices vides, ce qui peut porter

préjudice à l'avenir de la race...

Supposons que des dirigeants du club, par une habile propagande, fassent admettre par la majorité de ses adhérents ou par seulement les plus influents, l'opportunité de faire évoluer la race dont ils "s'occupent" au point d'en arriver à la modifier tellement qu'une révision du standard s'impose.

Par exemple, un chien qui faisait 45cms soit monté à 55 et plus (66 cm au jour d'aujourd'hui). Tout le squelette sera/est modifié, ainsi que ses aptitudes et même son moral. On substituera peu à peu non seulement un type différent à l'ancien, peut être même plus qu'une variété....voilà qui est fait.

Un jour après plusieurs années, en comparant avec le type évolué à celui du départ, on aura "presque une " race nouvelle.

Jean Castaing

Le chasseur français - Avril 1954.



Document réalisé à partir d'archives personnelles, des historiques d'acteurs de la race : M Philippe Séguéla, Mme Françoise Loiseau, M Jean Claude Hermans, Mme Hélène Pêtre et Mr M. Rainier T Georgii (membres d'honneur du club du Barbet, Lagotto et autres chiens d'eau) de documents de Mme Josette Grasset, et celle de Tomasz Targowski ont été inestimable pour la rédaction de cet historique ainsi que celle de la database du Barbet qui devait servir de sujet de discussion lors du symposium 2012.





FURETS

Précautions sanitaires à prendre dans un refuge ou une famille d'accueil

Vouloir sauver et protéger est une bonne chose, encore faut-il le faire sans mettre l'animal en danger, par simple ignorance des règles élémentaires d'hygiène et des précautions sanitaires.

Pour être efficace, il faut tout d'abord identifier les facteurs de risque : la question est « quels sont mes ennemis ? ». Ensuite, il faut s'interroger sur la manière de lutter contre ces derniers et sur les moyens dont on dispose pour le faire. En fonction de cela, il sera possible d'agir sur trois paramètres : les locaux, les animaux, les intervenants.

Notre animal favori est devenu en quelques années un animal de compagnie à part entière et de plus en plus répandu. Son succès nous a conduit malheureusement à une triste réalité, celle des abandons qui ont augmenté parallèlement à la croissance de la population de furets en Europe. Cet animal particulier s'est retrouvé dans les refuges et SPA existants qui ont été bien dépourvus et désarmés car leurs connaissances, leurs équipements et leur matériel n'étaient pas adaptés. Ce sont les amateurs éclairés, simples propriétaires ou associations d'amateurs, qui ont été rapidement sollicités et qui se sont organisés pour assurer un minimum de bien-être aux animaux recueillis.

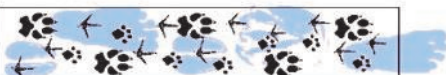
Précautions à envisager au niveau des locaux et du matériel

L'environnement doit être aménagé en fonction des besoins de l'espèce : il est indispensable qu'un animal puisse vivre en réalisant les besoins élémen-

taires à son bien-être.

Il doit pouvoir boire et manger dans des récipients adaptés à sa taille et à la manière dont il s'en sert. Pour le furet qui a appris à l'utiliser, le biberon est une bonne source d'abreuvement. L'eau qu'il contient reste propre et toujours accessible. Cependant le furet aime « barboter », il gratte la surface de l'eau avec ses pattes avant. Ce comportement, dont la signification exacte n'a pas été déchiffrée, est cependant répertorié comme un comportement spécifique qu'il est préférable de laisser s'exprimer. Le mieux est d'offrir au furet l'accès à une gamelle d'eau assez lourde où il pourra patauger lors de ses sorties. La nourriture est à disposition dans des récipients suffisamment lourds pour ne pas être renversés.

Les contenants doivent être réalisés dans des matières faciles à nettoyer et à désinfecter. Les matériaux doivent être non réactifs, comme les plastiques, l'aluminium, le grès. Les métaux type





de se perdre. Il peut gratter l'arrière d'un appareil électroménager dans l'espoir d'explorer plus loin et dénuder ainsi des fils électriques. L'idéal est d'éviter de lui laisser l'accès à ce type d'appareil.

Les grillages sont souvent peu utiles pour séparer les espaces car le furet l'utilise comme échelle pour passer au-delà. Les planches à surfaces lisses sont plus utiles.

Enfin, il faut prévoir un lieu de quarantaine où les nouveaux-venus seront laissés à l'écart et observés à leur arrivée. Cet espace doit être bien séparé et de préférence fermé.

Les sols et les bacs des cages doivent être désinfectés une fois par semaine avec de l'eau de Javel ou

fer, plomb, zinc sont à l'origine d'intoxications et sont à proscrire.

Le sommeil est important chez le furet, il dort en moyenne 20 heures par jour et il aime s'enfouir. Il faudra lui fournir des linges et des dodos confectionnés dans des matières pouvant être lavées, à 60° au moins, à 90° au mieux, afin d'assurer une bonne désinfection. Ils doivent être placés dans un endroit couvert ou fermé. Les matériaux tels que la paille ou le foin sont à proscrire car ils ne sont pas désinfectables et sont une source de poussières, de germes et de parasites. Les litières doivent être accessibles et faciles à changer. On utilise soit du papier journal, soit de la litière pour chat. Les bacs sont en matière désinfectable et inerte.

Tous les accessoires doivent être nettoyés à l'eau chaude et désinfectés au

moins une fois par semaine. L'eau de Javel convient très bien à cet usage. L'eau, la nourriture et les litières se changent tous les jours.

Le furet a également besoin d'explorer et de jouer. Pour cela il faut prévoir une aire de sortie qui peut être désinfectée facilement. Les jouets sont mis à disposition dans les cages et dans l'aire de sortie, ils sont en matière pouvant être nettoyée et désinfectée. Les matières pouvant être ingérées (mousse, caoutchouc...) sont à proscrire.

La sécurité des animaux : les locaux doivent être conçus afin d'éviter tout risque d'évasion, de chute, d'électrocution...

Le furet est un animal qui explore le moindre espace et cherche toujours à visiter le moindre passage, même étroit, au risque de se mettre en péril ou

des désinfectants contenant des ammoniums quaternaires. Les planches de séparation et les bas de mur peuvent être lavés également et/ou passés à la vapeur d'eau.

Précautions à envisager par rapport aux animaux

Lorsqu'un furet est recueilli, plusieurs points sont à prendre en compte. Il faut faire un bilan de sa santé physique mais également de son comportement afin de l'accueillir dans les meilleures conditions possibles pour lui. Dans un premier temps, il est de toute façon isolé dans le local séparé de tous les autres animaux. On effectue une période de quarantaine : il s'agit d'une période d'isolement qui varie de 15 jours à un mois selon les nécessités. Au cours de cette période, on en profite pour observer le nouveau-venu, l'adapter à son nouveau milieu et le préparer à son in-



Parcs de quarantaine



sensible à certains virus. Même s'il paraît en bonne santé lorsqu'il arrive, on ne peut pas exclure qu'il ait été en contact avec un virus avant et qu'il soit dans une période d'incubation. S'il déclare la maladie alors qu'il est en contact avec d'autres animaux, il risque de les contaminer. C'est ce facteur qui détermine la durée de la période de quarantaine.

Les principaux virus à prendre en compte sont ceux de :

- ~ la grippe (incubation de 48 heures),
- ~ la maladie de Carré (incubation de 7 à 10 jours),
- ~ l'ECE ou entérite catarrhale (incubation de 2 à 3 jours),
- ~ la maladie Aléoutienne (incubation 1 à 2 ans)

La maladie Aléoutienne pose un problème car malheureusement pour l'instant, nous ne disposons pas de tests permettant de dépister les animaux avant qu'ils ne déclarent la maladie, les tests existants étant plus destinés à confirmer le diagnostic sur un animal

malade. De plus, il faudrait tester les animaux au moins 2 fois à 3 semaines/1 mois d'intervalle pour être sûr qu'il n'y a pas de risque, or cela représente un coût considérable pour les refuges ou les familles d'accueil. Cependant il s'agit d'une pathologie dont le taux de contagion est faible. On sait qu'un faible pourcentage des animaux atteints développera la maladie. On est donc obligé de l'admettre comme facteur de risque pour l'instant. Il est cependant indispensable d'isoler les animaux qui présentent des symptômes.

Si on exclut la maladie Aléoutienne,

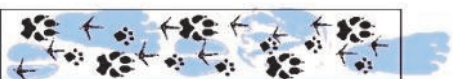
introduction dans le refuge ou la famille d'accueil.

- *l'adaptation* : l'idéal est de lui laisser quelques jours pour prendre ses repères et s'adapter au milieu ; une semaine est souvent nécessaire, au cours de laquelle on l'observe et on l'habitue à la nourriture du refuge. Une transition alimentaire est toujours préférable mais pas toujours réalisable en particulier pour les animaux trouvés. Le furet est un animal très émotif même si son comportement ne laisse parfois rien filtrer de sa détresse. Une « déprime » n'est pas rare lorsqu'on le change de vie ou qu'on le sépare de ses congénères ou de ses maîtres. Dans ce cas il

a tendance à arrêter de s'alimenter et dépérit très rapidement. Toute source de stress doit être écartée (bruits, autres animaux, va-et-vient...).

- *les parasites* : il faut en premier lieu le débarrasser de ses parasites. On élimine les parasites externes (puces, tiques et gale) grâce à un traitement antiparasitaire externe complet, et les parasites internes (vers, protozoaires...) en faisant avaler un vermifuge. Ces précautions permettent aussi de ne pas contaminer le milieu et elles sont réalisées en systématique même si l'animal paraît sain.

- *les virus* : le furet est particulièrement



une période de quarantaine de 15 jours est suffisante pour le furet.

On profite de cette phase pour vacciner le furet contre la maladie de Carré si cela n'a pas été fait ou si les vaccins ne sont plus à jour.

ATTENTION : une vaccination contre la maladie de Carré n'est efficace que si on réalise un protocole de vaccination complet (2 injections à 1 mois d'intervalle, puis un rappel annuel même pour un furet adulte) et qu'on utilise un vaccin efficace (vaccin fabriqué à partir de souches virales cultivées sur des cellules d'origine aviaire).

- les bactéries : une infection bactérienne donne des signes facilement visibles au niveau de la peau, du tube digestif ou encore des voies respiratoires. Il faut impérativement traiter toute in-

fection avec des antibiotiques pendant la période d'isolement.

Cette période de précautions sanitaires et d'adaptation étant terminée, il faut maintenant commencer le travail d'intégration à un nouveau groupe, de resocialisation parfois, et de mise en confiance. C'est parfois long et difficile mais totalement nécessaire avant d'envisager le départ vers une nouvelle famille.

Précautions à envisager au niveau des personnes

Les personnes qui soignent les animaux, ainsi que celles qui sont amenées à leur rendre visite, devront également s'habituer à respecter quelques règles sanitaires.

Ces règles sont simples :

~ changer de vêtements en arrivant au refuge,
~ laisser ses chaussures dehors et porter des chaussures spécifiques,
~ se laver les mains entre chaque groupe de furets et les désinfecter,
~ changer de vêtements et de chaussures, se laver les mains entre le local de quarantaine et le reste du refuge.

Conclusion

Ces quelques précautions sont relativement simples à mettre en œuvre et à appliquer, elles sont peu onéreuses et à la portée de chacun. Elles sont surtout indispensables afin d'offrir à nos petits protégés les meilleures conditions possibles de réadaptation, en toute sécurité, avant le départ vers une nouvelle famille •





Élevage caprin

Article extrait de « Situation et perspectives d'avenir des races caprines à petits effectifs »

Institut de l'élevage/INRA - AgroParisTech UMR GABI

Publié par la Société d'Ethnozootechnie

Coralie Danchin-Burge

INRA/AgroParisTech, UMRI236, 16 rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05-

Mail : coralie.danchin@idele.fr

Delphine Duclos

Institut de l'élevage, 149 rue de Bercy 75595 Paris Cedex 12

La chèvre des fossés

La seule certitude historique que l'on ait à propos de la chèvre des Fossés est que cette population relique était traditionnellement élevée dans tout le bocage de l'Ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Basse-Normandie).

22

On gardait une ou deux chèvres "au piquet" pour fournir la famille en lait. Il est probable que les éleveurs opéraient une sélection réelle sur leurs animaux, à la fois sur les qualités laitières et la prolificité : quand on est pauvre, tout ce qui est produit par la chèvre n'est pas à acheter ! Cette population a réussi à survivre dans la confidentialité et un troupeau sauvage s'est même créé au cap de la Hague à partir d'animaux relâchés pendant les années 70.

Les actions de reconnaissance et de conservation de cette race n'ont été entamées que très récemment.

Suite à quelques repérages de terrain dans le milieu des années 1990, l'Institut de l'Élevage, accompagné d'opérateurs régionaux (Ecomusée du Pays de Rennes, CRAPAL, Arche de la Nature du Mans, Conservatoire du Littoral...) a initié des tournées de prospection et d'inventaires des animaux, qui sont maintenant renouvelées chaque année. Les animaux fondateurs de qualité ont été retrouvés essentiellement dans la Manche et dans l'Orne, avec quelques souches originales en Bretagne et en Loire-Atlantique. Il faut noter que par rapport à d'autres populations locales cette race a été relativement préservée des croisements avec les races alpines, probablement parce que son berceau de race n'est pas une région caprine.

Un intervenant et éleveur majeur de la race, l'Ecomusée du Pays de Rennes, a décidé en 1998 d'organiser annuellement une rencontre des éleveurs intéressés par la chèvre des Fossés ce qui a grandement participé à lancer la dynamique du groupe d'éleveurs. L'Institut de l'Élevage tient le répertoire des animaux, et des actions de cryoconservation de semence de boucs sont régulièrement mises en place, principalement

grâce à des financements du CRAPAL. Grâce à ce travail, le Livre Généalogique de la chèvre des Fossés a été reconnue officiellement par le Ministère de l'Agriculture en 2005. La dernière action en date a été la création d'une association début 2007, l'ASP (Association de Sauvegarde et de Promotion) de la Chèvre des Fossés.

La chèvre des Fossés est un animal en général de petit format. Cette chèvre doit présenter du poil



long sur tout le corps, mais la longueur de ce poil peut varier. C'est l'une des rares races caprines relativement bien adaptée à l'humidité : la présence fréquente de sous-poil de bourre lui permet de résister plus facilement. Elle est généralement cornue : chez les femelles on trouve souvent des cornes courtes et fines, peu écartées, en forme de dagues effilées bien parallèles. La tête est souvent petite et plutôt ronde, et on lui préfère un chanfrein droit. Les oreilles sont petites et fines, en port de cornet quand l'animal est à l'écoute.

Toutes les couleurs sont possibles mais actuellement les éleveurs préfèrent les robes pie. On exclut simplement pour éviter les animaux croisés la couleur chamoisée.

La Bretagne est la région où l'on trouve le plus d'éleveurs et de chèvres, suivie de la Basse-Normandie.

Les élevages hors berceau restent une exception. Les élevages sont en général de très petite taille : 80 % des troupeaux ont un maximum de 5 animaux. Ce sont souvent des particuliers qui conservent la chèvre des Fossés pour le plaisir d'élever une race rare et originale. Ils sélectionnent les animaux sur leur apparence et sont souvent prêts à acheter cher un animal bien typé : en cela l'élevage de la chèvre des Fossés se rapproche plus de l'élevage canin que de l'élevage caprin laitier. On trouve également cette chèvre dans des troupes un peu plus nombreuses lorsqu'elle est élevée par des collectivités locales ou des conservatoires pour entretenir des écosystèmes protégés. Un nombre encore très marginal d'élevages tente de la traire, ce qui fait que les capacités laitières de ces animaux ne sont pas encore bien connues. Population dite « relique » au départ du programme de conservation où pas plus d'une centaine d'animaux étaient recensés, elle n'est néanmoins plus menacée à court terme (670 femelles chez 121 éleveurs en 2010), car, curieusement, la chèvre des Fossés est la population caprine locale qui connaît actuellement le plus d'engouement. Depuis 2000, la croissance

de la population est exponentielle : de l'ordre de + 400 % en cinq ans !

Malgré la petite taille de cette population, les risques liés à la consanguinité sont pour le moment écartés en raison de sa dynamique : quasiment toutes les femelles sont mises à la reproduction, le nombre de femelles mises au même bouc est généralement faible et enfin le nombre de souches distinctes retrouvées lors des premiers inventaires était plutôt élevé pour une race à petits effectifs (une vingtaine).

Parmi les interrogations actuelles, la croissance rapide et constante du nombre d'éleveurs pourrait devenir un obstacle à terme pour assurer un suivi complet de la population. On constate aussi une grande volatilité des élevages : l'engouement mais aussi le désintérêt sont très rapides. D'ailleurs, le fait que la majorité des animaux soit possédée par des amateurs est à la fois un avantage et un inconvénient : on trouve beaucoup de personnes très motivées et prêtes à s'investir fortement dans la race mais elles n'ont pas toujours la bonne technicité pour appréhender l'élevage, d'où une mortalité élevée. Enfin la vocation agricole de la race reste à démontrer puisque seulement deux élevages traient leurs animaux. Néanmoins entre sa bonne santé génétique et zootechnique (c'est une race très fertile), la forte progression des effectifs, la motivation et le dynamisme de la toute jeune association, la bonne ambiance qui règne entre les éleveurs et la qualité des intervenants techniques régionaux, la chèvre des Fossés est en bonne voie ●

Photos : Coralie Danchin-Burge





LE MAOUT

Symbole du harcèlement de la majorité silencieuse

La protection des animaux est tellement dans le « politiquement correct » que du moment où une législation ou une réglementation a l'étiquette « protection animale », les Hommes Politiques la signe les yeux fermés, sans se rendre compte des conséquences pour la majorité des Français.

Une preuve de plus : l'affaire « LE MAOUT ».

La fédération des sports de lutte bretons vient d'être envoyée devant un tribunal par deux associations de protection des animaux.

Que diable lui est-il reproché ? A t-elle torturé des animaux ?

Pas du tout.

Son seul tort : remettre un bélier vivant (Le Maout en breton) au vainqueur d'un tournoi de lutte.

Le bélier est-il mis à mort de façon cruelle en public ? Pas du tout.

Le bélier, symbole de la force et du courage du lutteur est juste hissé sur ses épaules par le vainqueur du tournoi.

Mais alors, pourquoi envoyer la fédération des sports bretons devant un tribunal ?

Parce qu'une réglementation prévoit que l'attribution en lot ou prime de tout animal vivant, à l'exception des animaux d'élevage dans le cadre de fêtes, foires, concours et manifestations à caractère agricoles, est interdite.

L'Administration n'a prévu aucune dérogation. Et la règle va s'appliquer dans toute sa brutalité.

L'affaire le Maout est le symbole de quelque chose de plus général, qui ne va pas en France : le harcèlement de la majorité silencieuse.

Des associations ultra minoritaires, mais riches et bien organisées, soufflent aux hommes politiques ou à certains fonctionnaires des réglementations ubuesques et exagérées, assorties de sanctions. Puis, certaines d'entre elles se portent parties civiles et remplissent leurs caisses de dommages et intérêts, en raison des règles qu'elles ont elles-mêmes imposées.

Pas très moral tout cela dans une démocratie, non ?

Alors de grâce, Mesdames et Messieurs les Politiques : avant de signer un texte, faites le étudier par différents services juridiques et écouter toutes les parties concernées, afin d'entrevoir toutes les conséquences qu'il pourra avoir.

ProNaturA France
Janvier 2012



LE PIGEON TÊTE DE MOINE

Lancez-vous dans la sauvegarde de ce petit joyau coloré

Il ne ressemble pas à un pigeon, plutôt à une colombe ou une tourterelle, car il pèse 330 g. Cependant, il a une particularité unique : un petit capuchon blanc qui descend juste en dessous de l'œil et vous le fera apercevoir de loin. Il s'agit d'une des plus anciennes races européennes datant probablement d'avant 1500. Longtemps élevé sur l'Ile de Majorque et dans l'Est de l'Espagne en Catalogne, il est aujourd'hui quasiment en voie de disparition : le nombre d'éleveurs restants est dramatiquement bas.

Pourtant, il ne manque pas d'atouts : il possède plus d'une centaine de couleurs différentes, qui

peuvent se combiner entre elles. Il en existe pour tous les goûts : des lumineuses et des pastelles.

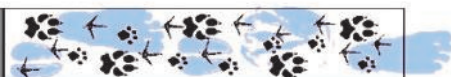
Un certain nombre affiche même le très rare gène undergrizzle qui lui donne cet aspect si particulier : on dirait que des flocons de neige sont accrochés à son plumage.

Dans une volière, lorsque les animaux sont placés les uns à côté des autres, on a l'impression de

contempler un tableau des Impressionnistes, vivement coloré. Et en vol, le spectacle des couleurs qui virevoltent est magnifique.

Peut-être qu'un nouveau phénomène pourrait le sauver : l'attrance des personnes habitant en ville, mais possédant un petit jardin, pour les animaux d'ornement.

En effet, il se contente de peu : une petite volière à l'abri ou même un clapier réaménagé feront son bonheur. De toutes façons, les pigeons ne sont pas compliqués : ils reviennent toujours à l'endroit où ils nichent.

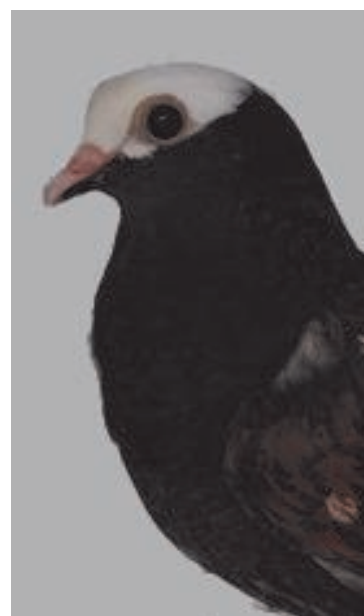




26



Comment participer à sa sauvegarde ?
Très simple : vous pouvez contacter la
fédération ProNaturA France
(pronatura@pronatura-france.fr) ou le club
français des pigeons d'origine ibérique qui
vous mettront en rapport avec l'éleveur le
plus proche. (Denis Villard Président du
Club, aviculture.denis@orange.fr ou
Bruno Rapinat, secrétaire
bruno.rapina@orange.fr)



Vous ne savez pas encore élever des pigeons ? ce n'est pas un problème : vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le forum d'entraide :

<http://10253.alloforum.com/>

<http://10253.alloforum.com/portail-pigeonpassion-c1932-1.html>

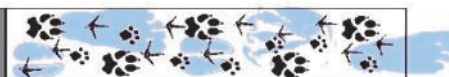
<http://10253.alloforum.com/trucs-astuces-c1985-1.html>

<http://www.pigeons-france.com/clubs/home/index.php?leclub=29>

Pour en savoir plus :

http://www.pigeons-france.com/clubs/home/index.php?r_nav=home&p_nav=race&leclub=29

http://www.iberische-taubenrassen.de/galerie_katalan.htm



Tout le matériel pour l'aménagement de votre basse-cour

Catalogue
gratuit !

Accueil

Boutique

Conseils d'élevage

Nous contacter

Incubation

Nous vous proposons une large gamme d'articles d'élevage avicole et cunicole destinés aux professionnels et aux amateurs.

Chauffage

Abreuvoirs

Mangeoires

Cages et volières

Lutte anti-nuisibles

Marquage / Anti-pic

Oufs, transport

Abattage / Plumeuses

Sanitaire / Vétérinaire

Bibliothèque

Décoration



Abreuvoirs, mangeoires, compléments alimentaires, incubateurs, chauffage, marquage, transport, produits sanitaires...



www.ufs-aviculture.fr



Union Franco Suisse

BP 120 - 27091 Evreux Cedex 9

Tél. : 02 32 28 71 90 - Fax : 02 32 28 28 63

Avenir en héritage

Avenir En Héritage est une association de solidarité internationale située à La Rochelle, qui entend transmettre un meilleur Avenir comme Héritage aux futures générations. Depuis presque 5 ans, Avenir En Héritage poursuit son petit bout de chemin entre la France et l'Afrique en y associant des services civiques et des volontaires.



Si le thème de la Solidarité a constitué le ciment de la fondation de l'association, nous évoluons de plus en plus vers une démarche partenariale, valorisant les savoirs et savoir-faire du Sud aussi bien que ceux du Nord. Elle ne s'oppose pas à la solidarité mais elle conduit à porter un autre regard sur celui que nous appelons trop souvent "bénéficiaire" et à tendre vers une relation équilibrée où les deux acteurs apprennent à mieux se connaître et à mieux se comprendre. La notion de création de richesses nous semble aussi bien plus valorisante que l'appellation Lutte contre la Pauvreté.

Nos actions, ponctuelles ou régulières, visent à :

- ♦ Valoriser ceux et celles qui s'engagent au Nord comme Sud, notamment au service d'une économie créatrice de richesses mais plus solidaire, ouverte à la dimension sociale et plaçant l'homme au cœur de ses préoccupations;
- ♦ Rapprocher les générations en offrant à la jeunesse la possibilité de témoigner de sa richesse et de développer son **autonomie**;
- ♦ Décloisonner les acteurs et montrer que la Solidarité, le Développement Durable, la lutte contre la pauvreté, l'Économie Sociale et

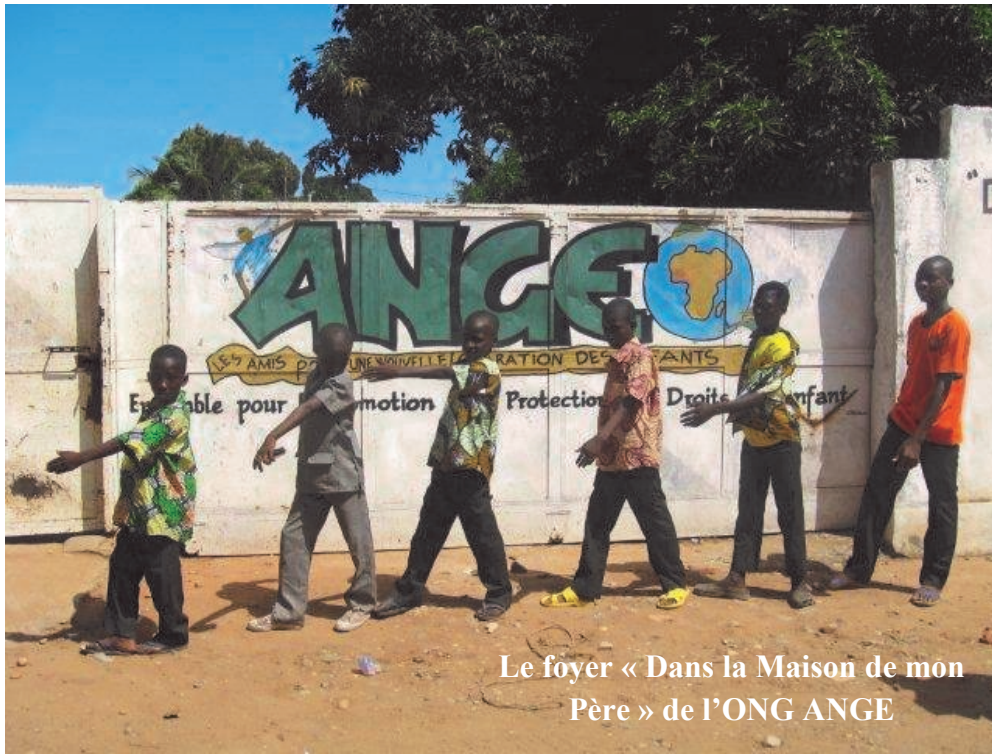
Solidaire s'inscrivent dans une même perspective : le « Vivre Ensemble »;

- ♦ Inventer une nouvelle manière de « Vivre Ensemble » permettant des partenariats plus dynamiques entre la société civile, les entreprises et les acteurs publics.

Nous organisons des formations et des événements pour mieux comprendre les mutations de notre monde. En Afrique, nous conseillons des porteurs de projets, créateurs de richesses, et nous encourageons des partenariats gagnant-gagnant Nord/Sud. Notre devise : En route vers l'autonomie ; Ensemble, bâtissons des ponts entre les mondes !

Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) sont une des solutions mises en place par nos partenaires africains pour aller vers l'autonomie. Par exemple, cette année, nous appuyons deux projets de poulailler, au Burkina Faso et au Togo.





Le foyer « Dans la Maison de mon Père » de l'ONG ANGE

d'écoute et d'accompagnement psychologique aux enfants, les prenant en charge quotidiennement et servant de lieu de transition et d'éducation après une rupture avec leurs familles ;

♦ Le projet Mon Refuge, initié en 2009, est à la fois une ferme agropastorale et un centre d'accueil et de réinsertion des enfants de la rue. C'est ce projet dont nous parlerons plus en détail dans cet article.

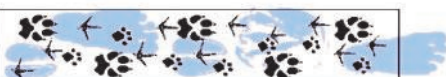
Située à Kpomé, à 20km de Lomé, cette structure a pour

Au Togo, l'ONG ANGE (les "Amis pour une Nouvelle Génération des Enfants"), œuvre depuis plus de douze ans à la valorisation, l'éducation et la réinsertion socioprofessionnelle d'un grand nombre d'enfants de la rue ou issus du milieu carcéral.

Avec un professionnalisme en constante amélioration, l'équipe suit aujourd'hui plus de 700 enfants qui sont hébergés ou réinsérés dans leurs familles, scolarisés ou en apprentissage, et entièrement pris en charge. ANGE a développé quatre grands projets :

- ♦ Le projet de la plage, dans le cadre duquel des animateurs entrent en contact et créent un lien de confiance avec les enfants de la rue vivant à Lomé, à travers des activités d'animation et un suivi individuel;
- ♦ Le projet de la brigade pour mineurs, où ANGE organise des causeries socio-éducatives pour contribuer au développement psychosocial des enfants, leur propose un cadre d'initiation aux activités professionnelles et contribue à l'amélioration des conditions de détention des enfants incarcérés ;
- ♦ Le projet du centre d'accueil, le foyer « Dans la Maison de mon Père », situé à Lomé, qui sert de cadre d'accueil, d'hébergement,

vocation l'accueil des enfants difficiles en provenance de la plage ou de la brigade pour mineur, pour qui le milieu rural offre un cadre calme et sécurisant, tout en les éloignant des attractions de la ville et en les initiant aux métiers de l'agriculture et de l'élevage. De plus, la ferme a pour objectif de développer l'autonomie financière de l'ONG en assurant une partie de la prise en charge alimentaire des enfants sur les deux centres d'accueil et en développant des Activités Génératrices de Revenus. "Mon Refuge" est techniquement appuyé par le groupement Sichem/ AGRO-DR, situé juste à côté et qui a ouvert depuis plus de 20 ans un centre de formation aux métiers de l'agriculture, de l'élevage, du bâtiment et de l'artisanat. SICHEM apporte son expertise à ANGE dans ce projet de ferme pour former les jeunes aux techniques d'agriculture et d'élevage et pour gérer au mieux les différents élevages. De plus, la production excédentaire est commercialisée via les circuits déjà bien rodés de SICHEM. La production de la ferme est végétale (par la culture du maïs, manioc, piments, tomates, ananas, papayes, cocotiers, orangers, manguiers) et animale (par l'élevage de porcs, chèvres, poules et pintades). En 2011, le projet s'est équipé d'une porcherie de 200 m² qui permet actuellement l'élevage d'une cinquantaine de porcs.



Cette année, afin de renforcer la capacité de ANGE à dégager des moyens financiers, l'association a comme projet de construire un poulailler pour structurer l'élevage des poulets qui jusque-là se fait à l'air libre, ce qui expose les volailles aux menaces extérieures tels que les renards ou le vol. Il s'agira d'un poulailler de 1000 poules pondeuses, dont une partie de la production d'œufs servira à améliorer la ration alimentaire des enfants accueillis sur les deux centres d'accueil et dont le reste sera commercialisé sur les marchés environnants et à Lomé. Ce projet a été monté par l'équipe de ANGE avec le soutien d'Avenir En Héritage qui a permis à l'équipe de rencontrer des éleveurs et vétérinaires qui ont pu les conseiller et les aider à prévoir un budget prenant en compte les différents aspects du projet (infrastructure, soins, nourriture, entretien, etc.).

Le partenariat avec SICHEM permet en outre d'organiser, chaque été, un camp de vacances regroupant sur le site une grande partie des enfants suivis par ANGE qui bénéficient d'activités mises en place par l'équipe d'animateur de ANGE avec des jeunes volontaires européens.

Avenir En Héritage a aussi un partenaire au Burkina Faso, l'association OOS (« Opération Oasis Sahélien »). Cette association, créée en 1990, intervient dans 16 villages du Sahel et plus précisément dans la région de Markoye. Elle vit avec ses partenaires villageois et reste à l'écoute de ces derniers afin de recenser leurs besoins qui sont analysés et priorisés avec eux. Cette analyse des besoins aboutit à des projets budgétisés qui sont soumis aux partenaires financiers pour financement. Des animateurs sillonnent les villages pour assurer les formations et l'appui/conseil indispensables à la réussite des projets. Un de leurs projets consiste à appuyer Tazoudine, un jeune burkinabè, afin qu'il participe au développement local durable de son village sahélien de Gangani, luttant ainsi contre l'exode rurale qui vide les villages de ses jeunes populations. Ce projet représente un nouveau défi pour le développement du village ainsi que pour les villages voisins qui pourront s'inspirer de cette initiative. Encadré et managé par OOS, Tazoudine qui a suivi une formation sur l'élevage de volailles est aujourd'hui prêt à mettre en œuvre son projet : pratiquer l'aviculture à partir de techniques semi-

modernes et respectueuses de l'environnement. Il s'agira d'améliorer l'élevage traditionnel en croisant des poules locales avec des coqs de race. Ce croisement qui aboutira à un métissage de la race locale fournira des poulets performants qui pourront très bien être commercialisés sur le marché de la volaille (marché local ou marché des centres urbains voisins). De plus, dans une logique d'agro-écologie, le projet associera

Les enfants pendant un atelier de peinture organisé lors du camp d'été à SICHEM





**Tazoudine, le porteur de projet
burkinabé soutenu par OOS**

par Avenir En Héritage lors
de ses interventions
d'Éducation au
Développement et à la
Solidarité Internationale
(EADSI) à La Rochelle.

Ces deux associations
recherchent des partenaires
techniques ou financiers pour
les accompagner dans la
mise en œuvre de leurs
projets.

Si vous avez envie de
participer à cette aventure,
vous pouvez contacter notre
responsable des partenariats

élevage et agriculture, deux activités
complémentaires. En outre, un partenariat avec le
réalisateur Didier Bergounhoux ([http://
bergounhoux.com/](http://bergounhoux.com/)) permettra la réalisation d'un
film documentaire sur le projet, qui sera utilisé

internationaux, Alice Leparc au 09 80 73 54 02,
ou au
06 50 28 45 04, ou encore par mail :
aliceleparc@avenirenheritage.com

Cette revue est la vôtre.

**N'hésitez pas à nous raconter votre expérience, à nous faire parvenir
vos articles, vos photos etc...**

Soit par courrier :

**J. Jacques Lorrin - 11, allée des Pins - 24130 La-Force
05 53 73 20 89 - 06 72 39 69 61**

Soit par mail : [webmaster @pronatura-france.fr](mailto:webmaster@pronatura-france.fr)

<http://www.pronatura-france.fr>

Retrouvez tout ProNaturA sur internet

Prochaine parution : mars 2014

Merci de faire parvenir vos articles et photos (300 px si possible) à :
webmaster@pronatura-france.fr
ou
J.J. Lorrin - 11, allée des Pins - 24130 La-Force

